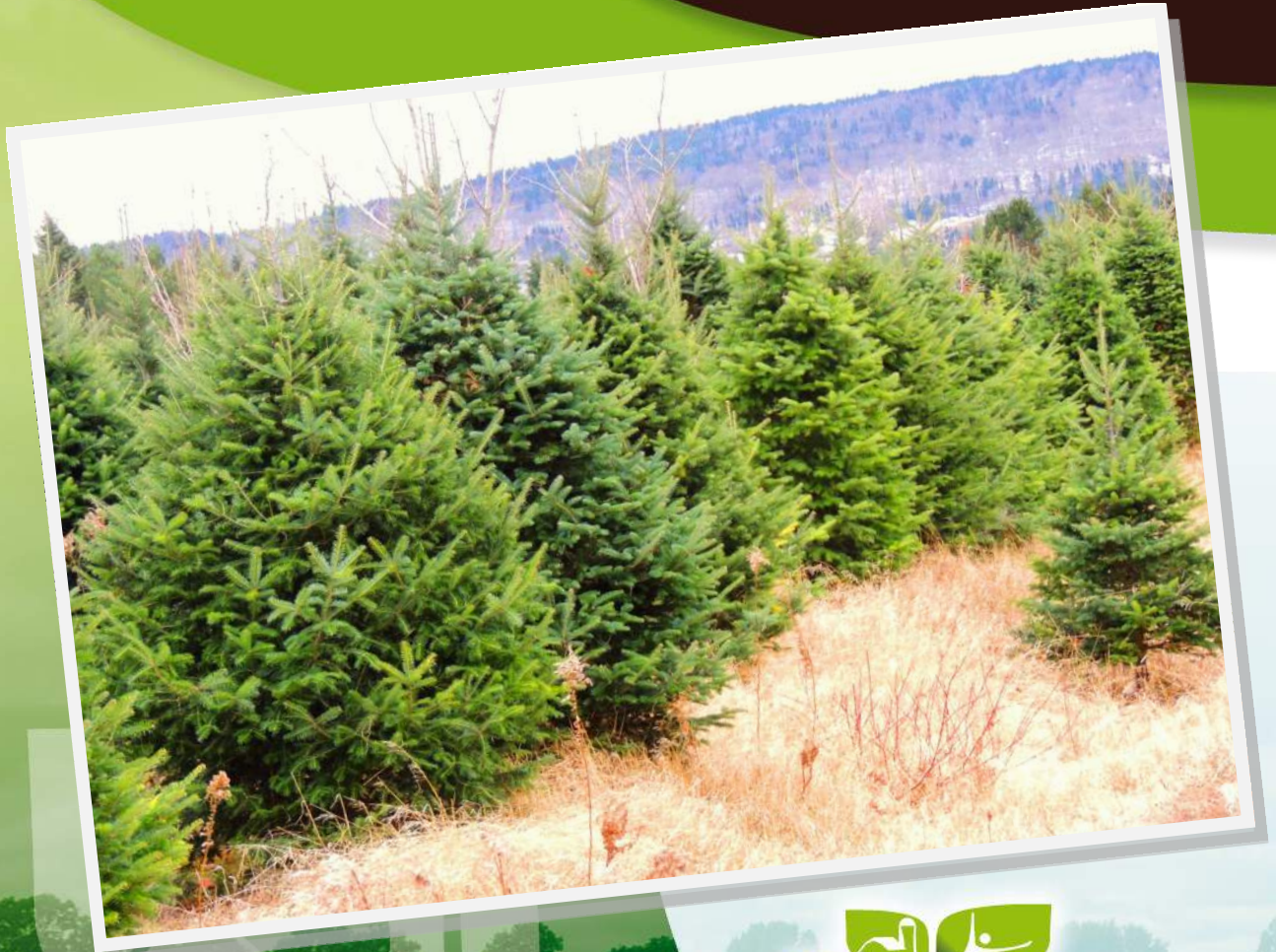


NOUVELLES DE PRO

Édition décembre 2014 — Volume 7



GROUPE
ProConseil

Membres du conseil d'administration :

Ghislain Pion, président
Johanne van Rossum, 1^{re} vice-présidente
Bernard Isabey, 2^e vice-président
François Angers, secrétaire-trésorier
Normand Breton, administrateur

Claudine Cournoyer, administratrice
Xavier Sabourin, administrateur
Stéphane Tétrault, administrateur
Hélène Vincent, administratrice

Personnel du Groupe ProConseil :

Agroenvironnement

Michelle Breton, conseillère
Sophie Chabot, conseillère
Marie-Laure Marcotte, conseillère
Audrey Rondeau, biologiste
Eveline Mousseau, conseillère

Cécile Tartera, conseillère
Élise Tremblay, conseillère
Linda Tremblay, secrétaire
Marie-Josée Vézina, conseillère

Gestion

Martine Beaudry, technicienne
Amélie Boilard, conseillère (congé de maternité)
Fanie Bordeleau, technicienne (congé de maternité)
Régis Boulay, conseiller
Annie Cyr, conseillère
Stéphane Danré, conseiller
Isabelle Éthier, conseillère
Martin Hébert, conseiller
Johanne Laroche, conseillère
Andrée Pouliot, conseillère
Hélène Robert, secrétaire
Nathalie Théberge, technicienne

Administration

Catherine Machado, directrice générale
Isabelle Daigle, secrétaire de direction
Mélanie Rhéaume, adjointe administrative

Services

Agroenvironnement
Biologie
Comptabilité et tenue de livres
Démarrage et transfert de ferme
Gestion

SOMMAIRE

Mot du président	3
Mot de la direction	4
Pêle-mêle	5
Activités à venir	6
Agroenvironnement	7
Biologie	11
Comptabilité	13
Gestion	14
Maraîcher et fruitier	16
Transfert	18
En bref	20
Divertissements	21

Sans frais : 1-855-864-0180

3800, boul. Casavant O.
Saint-Hyacinthe QC J2S 8E3
450-774-2502

141, boul. Saint-Luc, local 201
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 2G7
450-359-4761

347, Duvernay, local 203
Beloeil QC J3G 5S8
450-864-0180



Ghislain Pion

Une autre année se termine!

Une autre année se termine. Pour certains, ce fut une année bien ordinaire au niveau des rendements des grandes cultures et pour d'autres, une année à oublier. Quoiqu'il en soit, nous devons nous apercevoir que nous ne pouvons tout contrôler.

Nous nous rendons bien compte que peu importe les améliorations que nous apportons à nos terres, nous serons toujours tributaires des aléas climatiques. Pour la plupart d'entre nous, les budgets de début d'année ne tiennent plus la route, ce qui caractérise bien la réalité de l'agriculture. Nous devons administrer notre entreprise en

effectuant toujours une certaine gestion du risque. Travailler sur tous les facteurs que nous contrôlons de sorte que ceux que nous ne contrôlons pas tirent le moins possible vers le bas nos résultats d'entreprise. C'est ce qui différencie le secteur agricole des autres secteurs économiques et les soutiens à l'agriculture doivent demeurer afin de conserver une agriculture forte et compétitive malgré les aléas climatiques et les variations en dents de scie des marchés.

Le Programme services-conseils fait partie du coffre à outils du producteur afin de bien orienter les actions à entreprendre pour améliorer les facteurs que l'on contrôle. Groupe ProConseil a justement été fondé par des producteurs pour des producteurs avec des services tant en gestion, en agroenvironnement et en comptabilité qu'en accompagnement au transfert d'entreprise, afin de rendre l'accessibilité aux services-conseils plus

facile pour nos membres et clients en regroupant tous les services sous un même toit. Il n'en tient maintenant qu'à vous de vous en servir.

Je veux aussi profiter de cette tribune pour vous souhaiter à tous un joyeux temps des fêtes!

Ghislain Pion
Président



Catherine Machado

Merci d'être ce que vous êtes!

Dernièrement, des amis « de la ville » me demandaient ce qu'était un producteur agricole. Les réponses se bousculaient à la sortie, tellement cette question est à choix multiples. Je vous résume :

-Concrètement là, ça fait quoi un producteur agricole? C'est un cultivateur, c'est ça?

-Oui, c'est sûr, mais certains sont aussi éleveurs.

-Ok... Il cultive la terre et élève des bêtes...?

-Oui, mais c'est aussi un vétérinaire.

-Ok... Il prend soin de ses bêtes lui-même...?

-Oui, mais c'est aussi un soudeur et un mécanicien à ses heures.

-Ok... Parce qu'il doit réparer son tracteur...?

-Oui, mais c'est aussi un menuisier, un gars de construction, comme on

dit!

-Ok... Il doit rénover les bâtiments de sa ferme...?

-Oui, mais c'est aussi un gestionnaire et un peu un comptable.

-Ok... Parce qu'il est propriétaire de sa ferme...?

-Oui et c'est aussi un pompier, parce qu'il y a toujours des feux à éteindre! En fait, être producteur agricole, pour reprendre une expression à la mode, c'est être multidisciplinaire. Le producteur agricole cultive la terre, il connaît la terre, la soigne et la nourrit. Il élève des animaux, il les soigne, il les connaît, il les comprend... Pas besoin d'un tag, il les reconnaît! En plus d'effectuer les tâches quotidiennes et de mener de front la gestion opérationnelle qu'implique une telle entreprise, il doit garder en tête son développement et les orientations à prendre ainsi que les moyens pour y arriver. Le producteur agricole travaille pour nourrir sa famille, oui, mais aussi pour nourrir le Québec. Le producteur agricole ne compte pas ses heures, ne fait pas de différence entre mardi soir ou samedi soir. Producteur agricole, ce n'est pas seulement un métier, c'est une

vocation, un style de vie!

La conversation a duré et mes citadins ont sans aucun doute été impressionnés. Je suis, malgré tout, restée sous l'impression de ne pas avoir pu exposer l'ampleur de vos compétences, de vos forces. Vous faites un beau métier, prenant, exigeant, mais valorisant.

Il va de soi que pour concevoir l'accompagnement d'entrepreneurs aussi multidisciplinaires que vous l'êtes, nous nous devons de l'être aussi. Nous vous remercions d'être ce que vous êtes : c'est grâce à vous, que nous arrivons à être ce que nous sommes!

Je tiens à vous souhaiter des fêtes remplies de bons moments ainsi qu'une année 2015 plus douce pour votre profession.

Catherine Machado, agr.
Directrice générale



C'est maintenant la période idéale pour effectuer la taille de vos

haies brise-vent! Contactez votre conseillère pour plus d'information!

Pêle-Mêle

Les congés de maternité!

Nous sommes heureux de retrouver **Audrey Rondeau**, notre biologiste, de retour de congé de maternité et nous en souhaitons de très beaux à **Amélie Boilard**, conseillère en gestion, et à **Fanie Bordeleau**, technicienne, qui sont toutes les deux parties jusqu'à l'automne prochain!

Notre technicienne au bureau de St-Jean-sur-Richelieu, **Martine Beaudry**, devrait être de retour au travail en février. Nous avons hâte de la retrouver!

Atelier de calibration des pneus dans le bassin versant du ruisseau Beloeil - 12 décembre 2014

7h30-9h30 Déjeuner (aux frais du participant) au Rossignol au 30, Montée des 42, Ste-Julie.

Présentation du bassin versant du ruisseau Beloeil et des résultats de la caractérisation qui a été réalisée à l'été et l'automne 2014.

10h-12h Atelier de calibration des pneus

Lieu: Jean-Marc Provost, 1310 Belle Rivière, Ste-Julie*.

Monsieur Bruno Garon, ingénieur au MAPAQ de St-Hyacinthe, présentera un atelier sur l'importance de l'ajustement de la pression des pneus. Il réalisera sur place l'exercice de balancement de tracteurs et expliquera comment faire l'ajustement de la pression des pneus en présentant les éléments pouvant influencer le balancement. Il traitera de la compaction des sols, en plus de porter un regard critique sur les pneus des différents équipements disponibles à la ferme.

*En cas de neige, l'atelier aura lieu au CÉROM (740, chemin Trudeau, St-Mathieu-de-Beloeil).

INSCRIPTION: isabelle.daigle@groupeproconseil.com

Activités à venir

Nous offrirons plusieurs formations cet hiver. Consultez notre site Web www.groupeproconseil.com pour obtenir un aperçu du contenu de chacune d'elles.

Décembre 2014

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Janvier 2015

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février 2015

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mars 2015

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- 9** décembre 2014 à St-Hyacinthe—*Communiquer pour mieux se comprendre*
- 16** décembre 2014 à Beloeil—*Démystifier les matières résiduelles fertilisantes*
- 8** janvier 2015 à St-Hyacinthe—*Lecture et interprétation des états financiers d'entreprise agricole*
- 21** janvier 2015 à St-Hyacinthe—*Connaître et gérer son coût de production au champ*
- 26** janvier 2015 à Beloeil—*AgPAD et autres outils d'agriculture de précision*
Et **27** janvier 2015 à St-Jean-sur-Richelieu
- 4** février 2015 à St-Hyacinthe—*La fiscalité et ses impacts sur ta comptabilité et ta gestion d'entreprise - niveau 1*
Et **11** février 2015 à St-Jean-sur-Richelieu
- 13** février 2015 à St-Hyacinthe—*Couple en affaires: viser l'équilibre*
- 17** février 2015 à St-Hyacinthe—*Contrôle des insectes en culture maraîchère*
- 20** février 2015 à St-Hyacinthe—*L'ABC des réunions efficaces*
- 12** mars 2015 à St-Hyacinthe—*Retraite sans relève : faire autrement*
- 17** mars 2015 à St-Hyacinthe—*Culture maraîchère sous tunnels : aspects agronomique et économique*



Élise Tremblay

et

Marie-Laure Marcotte

Retour sur la journée agricole au Centre-du-Québec

Le 11 septembre au matin, un autobus nous attendait à Marieville pour une excursion agricole au Centre-du-Québec, organisée par le Comité de conservation des sols de Rouville (CCSR). Premier arrêt: une des plus importantes usines de transformation du grain de l'est du Canada.

La construction de TRT-ETGO a été financée par une entreprise américaine, Twin River Technologies (TRT), et une agence gouvernementale malaisienne, la FELDA. En 2007, cette dernière a racheté TRT et est ainsi devenue le seul investisseur à détenir et exploiter l'usine.

Située au cœur du parc industriel de Bécancour, l'usine se positionne stratégiquement au centre de la zone agricole du Québec et à proximité d'un port, d'un chemin de fer et de 2 principales autoroutes (20 et 40). Conçue à la fine pointe de la technologie, elle a débuté ses activités en 2010 et fonctionne depuis peu à pleine capacité, traitant ainsi 3000 tonnes de grains par jour. Les principaux produits vendus

sont l'huile (destinée aux marchés alimentaire et industriel) ainsi que le tourteau de soya (pour l'industrie de l'alimentation animale).



L'usine traite maintenant directement avec les producteurs pour l'achat de grains. Les prix sont basés sur la bourse de Winnipeg pour le canola et la bourse de Chicago pour le soya. S'approvisionnant en grains à l'année et valorisant des grains de différentes qualités, les prix peuvent s'avérer forts intéressants pour les producteurs selon le moment de l'année et la modulation de la base. À titre d'exemple, lors de notre visite, le prix du soya était à 513\$/t « spot ».

Après un agréable dîner au Thymbré, une bonne petite microbrasserie de Nicolet, nous nous sommes dirigés à la Ferme Roger Beauchemin inc. située à Sainte-Monique. Yannick Beauchemin, copropriétaire de la ferme et agronome

au Club Yamasol, nous y attendait. Passionné et dynamique, Yannick nous a fait faire le tour de ses magnifiques champs et de sa machinerie. Lui et son frère exploitent une ferme laitière de 130 têtes et de 190 ha en foin, soya IP, maïs et blé. Ils sont en régie de semis direct depuis 2001, mais n'hésitent pas à sortir la charrue lorsque cela s'avère nécessaire. Ils ont commencé depuis peu le semis direct de céréales. Du ray-grass est semé en intercalaire dans le maïs ensilage et des engrais verts en postrécolte des céréales avec un semoir APV. Ils utilisent également ce dernier pour ensemer leurs prairies qui sont particulièrement belles. Ils travaillent beaucoup avec la déchaumeuse pour incorporer leurs fumiers et gérer les résidus d'engrais verts avant une année de maïs-grain. Il insistait sur l'importance de bien maîtriser les nouvelles pratiques culturales que l'on tente d'adopter avant de les appliquer à grande échelle. Bref, ce fut une visite particulièrement inspirante et instructive, mais malheureusement trop courte.

Élise Tremblay, agr.

Marie-Laure Marcotte, agr.

Conseillères en agroenvironnement



Eveline Mousseau

Retour sur notre journée chenilles et pneus

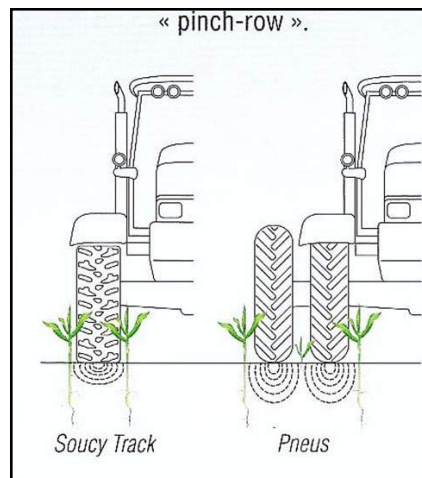
Avec tous les problèmes de compaction de nos sols, des producteurs s'interrogent sur l'utilisation de chenilles sur les équipements lourds comme la moissonneuse-batteuse. C'est pourquoi nous étions nombreux du Groupe ProConseil à visiter l'usine de Soucy Track le 12 septembre dernier. Cette compagnie est un important fournisseur dans le domaine des chenilles de caoutchouc pour véhicules agricoles, un de leurs nombreux champs d'expertise.

On connaît peu la marque Soucy, car l'entreprise est sous-traitante pour plusieurs compagnies connues. L'entreprise emploie 1200 personnes dans la région de Drummondville et procède par intégration verticale, c'est-à-dire qu'elle fait tout, du design au mélange de plastique, elle fabrique même ses machines de production. Elle manufacture une multitude de produits, qui vont des pare-brise de motoneige aux chenilles pour véhicules militaires allant jusqu'à 35 tonnes! Dans notre cas, ce sont les chenilles de caoutchouc pour



moissonneuse-batteuse qui nous intéressaient, et nous avons suivi un exemple tout au long de la chaîne d'assemblage, du découpage à l'assemblage et l'expédition.

Nicolas Dubuc, ingénieur, nous a accueilli et a fait la présentation du volet agricole des chenilles. Un aspect important pour les chenilles est qu'on évite l'effet de "Pinch-row", soit le pincement lors du semis entre le passage des 2 roues du tracteur, qui produirait des plants coincés entre deux zones compactées. Le plant entre les roues serait moins bien enraciné et



Tirée de la brochure publicitaire de Soucy Track

moins productif. La chenille ne fait qu'une seule trace ou la roue double en fait deux.

Johanne Laroche, agronome au Groupe ProConseil, a fait une courte présentation sur les coûts de la compaction. En posant comme hypothèse qu'un sol compacté peut réduire les rendements de 15%, la marge bénéficiaire deviendrait négative. Bruno Garon, ingénieur au MAPAQ, a ensuite expliqué comment calibrer les pneus des tracteurs. Il a souligné l'importance de vérifier à tous les 2 jours la pression des pneus lors des travaux importants, surtout lorsqu'on baisse à la pression minimale. Il préconise aussi de peser le tracteur avec l'équipement attaché pour avoir les données les plus précises possible. Il faut trouver la situation critique pour chaque pneu, c'est-à-dire le poids maximal exercé sur les pneus, selon la vitesse maximale. Finalement, il a souligné qu'on peut mettre seulement 4 t par essieu sur sol humide, sinon il y a une compaction du sol en profondeur.

Je vous rappelle, en terminant, que nous pouvons calibrer vos pneus avec vous à tout moment, même pendant l'hiver, afin de bien commencer la saison 2015 et de profiter des bénéfices de vos pneus radiaux.

Eveline Mousseau, agr.

Conseillère en agroenvironnement



Cécile Tartera

Retour sur la journée champ SCV

En avant-midi, Louis Pérusse, agronome fondateur de SCV Agrologie, a présenté les grands principes du SCV, le semis direct sur couverture végétale permanente. Le contexte initial de baisse de matière organique et de biodiversité dans les sols, la hausse des coûts de production et du taux d'endettement, l'augmentation de la quantité d'intrants chimiques en semis direct et les problèmes de structure de sol (compaction, croûtage, portance), même en semis direct, sont les signaux d'alarme qui l'ont poussé à explorer des manières d'assurer la présence de racines vivantes dans les sols le plus longtemps possible.

Les objectifs sont :

- Nourrir le sol, et pas seulement les plantes, en cherchant à reproduire en milieu agricole la dynamique de régénération des sols qui a lieu en forêt;
- Stabiliser les rendements à long terme et diminuer la variabilité



Yvan Lussier

annuelle liée à la météo.

Le SCV vise à atteindre ces objectifs en s'appuyant sur les principes fondamentaux suivants :

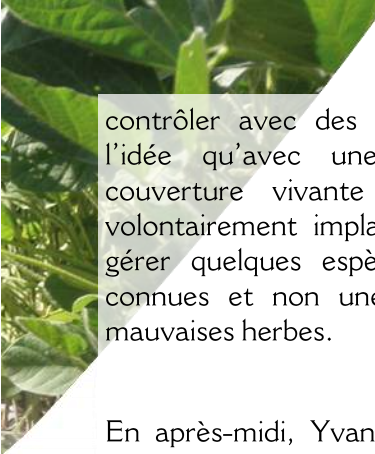
- Aucune perturbation mécanique du sol;
- Couverture végétale permanente (vivante ou morte, mais le plus possible vivante);
- Diversification et valorisation des plantes de couverture. En effet, en SCV, les cultures de couverture sont utilisées pour toute une panoplie de fonctions : contrôle des adventices (par ombrage ou allélopathie notamment), fonction alimentaire (luzerne dans blé, seigle ensilé pour nourrir les animaux, par exemple), écran protecteur (tempère les écarts de température du sol), restructuration du sol, recharge en carbone et réserve en eau profonde.

Avant de se lancer dans le SCV, Louis Pérusse recommande de s'assurer de remplir les prérequis

suivants :

1. Réaliser un diagnostic de l'état du sol;
2. Assurer une bonne gestion de l'eau : drainage souterrain, fossés, nivellement, décompaction (sous-solage), etc.;
3. Corriger les déficiences chimiques importantes (P, K, oligoéléments) et le pH;
4. Contrôler les mauvaises herbes vivaces;
5. Avoir un système de rotation permettant d'intégrer des cultures de couverture;
6. Faire des essais par petites parcelles de différents mélanges et régies de cultures de couverture, avant d'implanter une pratique à l'échelle d'un champ.

Le gros défi, que ce soit en semis direct ou en production biologique, reste la gestion des mauvaises herbes. En SCV, on cherche à les



contrôler avec des plantes, selon l'idée qu'avec une culture de couverture vivante que l'on a volontairement implantée, on doit gérer quelques espèces végétales connues et non une panoplie de mauvaises herbes.

En après-midi, Yvan Lussier, producteur agricole membre du Groupe ProConseil, nous a accueillis sur sa ferme pour une présentation en parcelles de 26 cultures de couverture. Les plantes étaient semées en pur dans certaines parcelles pour observer le comportement individuel et les avantages spécifiques de chacune. Toutefois, au champ, M. Lussier préconise de réaliser des mélanges de plusieurs espèces, afin de bénéficier des avantages complémentaires des différentes espèces. Les participants ont pu profiter de son expérience et échanger sur les facteurs de réussite d'implantation, les modes de gestion et de destruction et les avantages et difficultés de plusieurs cultures de couverture.

Cécile Tartera, agr.
Conseillère en agroenvironnement

Afin d'avoir les outils pour concrètement mettre en œuvre des pratiques de SCV sur vos terres, une formation technique d'une journée sera proposée le 7 janvier 2015, à St-Hyacinthe. Louis Pérusse, agr., fondateur de SCV Agrologie :

-Détaillera les principes sur lesquels s'appuie le SCV et comment ce mode de gestion écologique des sols peut répondre aux enjeux technico-économiques, agronomiques, sociaux et environnementaux à la ferme ;

-Nous partagera les enseignements tirés de 7 ans d'expérience terrain en SCV au Québec, durant lesquels il a testé une soixantaine de plantes de couverture, et la présentation intégrera les derniers résultats de l'automne 2014 ;

-Donnera les clés pour faire la transition au SCV en partant du labour et pour réduire les intrants chimiques en semis direct.

Le coût d'inscription pour les membres est de 50\$. Une invitation contenant les détails pour l'inscription sera transmise par courriel.





Audrey Rondeau

Des oiseaux plein vos terres...

Les producteurs agricoles ont la chance de partager leur milieu de travail avec une grande variété d'espèces d'oiseaux. En effet, plusieurs oiseaux nichent à même vos prairies, vos pâturages, vos friches, vos bandes riveraines, vos haies brise-vent et même vos cultures annuelles ou pérennes. Si vous ouvrez l'œil vous constaterez leur présence. Vous apercevrez peut-être une hirondelle bicolore chasser des insectes nuisibles au-dessus de votre champ de soya. Vous verrez peut-être un pluvier kildir défendre maladroitement sa couvée déposée dans le sillon d'un labour de votre champ de maïs. Ou encore un jaseur d'Amérique perché sur la branche d'un arbre épargné au bord du ruisseau et se nourrissant des baies d'un plant de sureau que



Hirondelle bicolore

©Stéphane Lamoureux



Pluvier kildir

©Canard illimité Canada



Jaseur d'Amérique

©Audrey Rondeau



Hirondelle rustique

©Dora Zarzavatsaki

vous conseiller vous a incité à planter.

Dans mon jargon de biologiste, on appelle ces oiseaux qui fréquentent vos milieux agricoles des oiseaux champêtres. Poétique non?

Malheureusement, le sort de plusieurs espèces d'oiseaux champêtres semble menacé. On observe en effet un important déclin des populations depuis les dernières décennies. On dit que mondialement, plus de la moitié des espèces d'oiseaux champêtres connaîtraient un déclin significatif de leurs populations. Au Canada, dans la région des Grands lacs et du fleuve Saint-Laurent, certaines espèces étudiées auraient perdu au moins la moitié de leurs effectifs au cours des quatre dernières décennies. Par exemple, l'hirondelle rustique subit depuis 1970 une perte de près de 6 % de sa population à chaque année (*Relevé des oiseaux nicheurs*).

Plusieurs facteurs sont à l'étude pour expliquer ce déclin. Mais ce qui nous intéresse vraiment et ce pourquoi je vous entretiens de



cette situation c'est que vous pouvez mettre en place certaines mesures de conservation simples pour donner un coup de pouce à ces espèces en difficulté. Stéphane Lamoureux, anciennement biologiste pour le club et aujourd'hui à l'emploi du Regroupement QuébecOiseaux s'est attardé à ce sujet. Il a récemment publié un guide pour la protection des oiseaux champêtres dans des régions dominées par une agriculture intensive. Pour les curieux, cet ouvrage d'envergure sera rendu disponible sur notre site Internet.

Citons, tout de même, quelques-unes des mesures de conservation qui vous sont proposées à vous, producteurs agricoles de la Montérégie, par M. Lamoureux :

-Faucher les fossés uniquement après le 15 juillet afin de permettre aux espèces présentes de compléter l'élevage de leurs petits;

-Planter des piquets de cèdre en bordure des fossés et cours d'eau pour permettre aux espèces de la région de se percher pour se reposer, chasser ou même pour parader en période de reproduction;

-Implanter des nichoirs adaptés à des espèces spécifiques pour assurer la disponibilité de sites de reproduction alternatifs aux espèces utilisant naturellement des cavités dans les arbres morts qui se font de plus en plus rares.

Souhaitons que la tendance observée soit stoppée ou même inversée et que les oiseaux champêtres continuent longtemps de faire partie intégrante du paysage agricole. Vous savez maintenant

que vous pouvez participer à la solution. Il me fera plaisir d'en discuter avec vous si le cœur vous en dit!

Audrey Rondeau, M.Env.
Biologiste



Stéphane Danré

Tout est en ordre !

Mettre en place une nouvelle comptabilité ou structurer sa tenue de livres existante pour la rendre plus efficace et pertinente dans un objectif de gestion, c'est aussi cela être un bon gestionnaire.

Notre service en comptabilité accompagne les producteurs désirant assurer un suivi rigoureux et régulier des résultats de leur entreprise. En créant une charte de comptes, c'est-à-dire en créant des numéros de compte et des items rattachés aux revenus, aux dépenses, aux investissements, aux emprunts, etc., nous garantissons aux producteurs de se doter d'un outil de comptabilité fiable pour s'y retrouver dans la masse d'informations et de chiffres qu'ils ont sur leur

ferme. Structurer sa comptabilité, c'est également la meilleure façon d'être efficace quand viendra le temps de sortir ses états financiers. En ayant une comptabilité bien tenue, nos producteurs sont en mesure de transmettre leurs résultats à leur comptable dans les meilleures conditions. Cela signifie qu'il faudra moins de temps pour préparer les documents comptables finaux, car l'ensemble des factures, des informations et des données techniques auront été classées méthodiquement.

Plus pertinent encore, une bonne comptabilité bien ordonnée et organisée par type de production permettra ensuite de mesurer la rentabilité de ces productions. Si, dès sa tenue de livres, le producteur classe ses dépenses et ses revenus dans les comptes appropriés, il sera en mesure de valider si les décisions qu'il a prises au cours de l'année ont été rentables. En compilant et classant par comptes l'ensemble des dépenses pour produire son lait, un producteur pourra

déterminer les revenus et charges attribuables à l'atelier lait et permettre un premier aperçu de l'état des charges variables. Une saine comptabilité permet de mettre la table pour une analyse de gestion qui est, elle, beaucoup plus exhaustive.

Le réseau Agriconseils peut subventionner l'implantation de cette organisation de vos données comptables, profitez-en ! La subvention permet de couvrir jusqu'à 50% des honoraires, pour un maximum de 500\$. Pour en savoir plus sur votre admissibilité à cette subvention, contactez votre conseiller ou notre service de comptabilité.

Stéphane Danré, agr.
Conseiller en gestion



Stéphane Danré

Impacts des modifications apportées au programme Agri-Québec

Le 20 juin dernier, La Financière agricole du Québec (FADQ) a décidé de suspendre pour l'année de participation 2014 l'admissibilité au programme *Agri-Québec* pour toutes les productions couvertes par le *Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA)*. Le programme *Agri-investissement* est, quant à lui, maintenu dans les mêmes conditions que l'accord conclu par l'entente *Cultivons l'avenir 2*.

Par « année de participation 2014 », il faut comprendre que le programme est suspendu dès cette année, mais avec un effet visible en 2015. En effet, ce n'est

qu'à partir de 2015 qu'il ne sera plus possible de contribuer au programme *Agri-Québec* sur la base des résultats financiers 2014.

Un producteur de grandes cultures couvertes à l'ASRA (maïs, soya, blé, etc.) ne touchera rien de la part d'*Agri-Québec* en 2015, même s'il n'adhère pas individuellement à l'ASRA. Il est, en effet, important de rappeler que c'est la production qui est exclue de l'*Agri-Québec*, si elle est couverte à l'ASRA: ce n'est pas au choix du producteur.

Rappelons enfin que le programme *Agri-Québec* permettait de placer chaque année 3% des ventes nettes ajustées (VNA) sur un compte *Agri* et que le gouvernement contribuait, lui aussi, à hauteur du même montant. Le cumul du programme *Agri-Québec* (3%) et du programme *Agri-*

investissement (1%) représentait donc un placement de 4% de vos VNA. Dorénavant, seul le programme *Agri-investissement* se poursuit pour les productions concernées. Pour les autres productions non soumises à l'ASRA comme les pois et les haricots de conserverie, la contribution à l'*Agri-Québec* est maintenue.

À titre d'exemple, en déclarant des VNA de 200 000\$ en 2014, votre contribution à l'*Agri-Québec* pourra être de 6 000\$ et celle à l'*Agri-investissement* de 2000\$, le gouvernement contribuant à la hauteur de ces mêmes montants. En 2015, pour des VNA de 200 000\$, la seule contribution possible sera celle de 2000\$ à l'*Agri-investissement*, que le gouvernement complètera avec un montant équivalent.

À noter qu'il est possible de contribuer plus sur le compte *Agri-investissement*, mais le



gouvernement n'en mettra pas plus et le taux de rémunération étant bas (0.585 %), il n'y a pas d'intérêt réel à contribuer au-delà du montant maximal admissible à la contrepartie gouvernementale.

Que devient l'arrimage du programme Agri-Québec avec l'assurance stabilisation ?

Ces deux programmes sont inter-reliés et l'analyse de la suspension de l'Agri-Québec doit être faite en considérant le programme ASRA. Sur la période 2013-2014, le revenu stabilisé du maïs-grain était de 182.46\$/Tms. Ce montant subissait par la suite un ajustement, car la FADQ estimait qu'il y avait déjà eu des compensations avec l'Agri-Québec et l'Agri-investissement. En conséquence, le revenu stabilisé de 182.46\$/Tms était ajusté à la baisse pour arriver à 131.34\$/Tms. Le prix du marché, à 170\$ par exemple, aura été supérieur au revenu stabilisé ajusté et aucune compensation n'était versée.

Pour le programme 2014, voici ce que mentionne la FADQ sur son site Internet : «Les produits couverts par le programme ASRA n'étant plus admissibles au programme Agri-Québec en 2014, aucune contribution ne sera donc versée par la FADQ pour ces produits. Ainsi, l'arrimage entre ces deux programmes ne sera plus appliqué et le niveau de soutien du programme ASRA sera ajusté à la hausse afin de tenir compte de cette modification». D'importantes précisions doivent être apportées à cette explication.

Certes, l'arrimage avec l'Agri-Québec est suspendu pour le calcul 2014-2015, mais la FADQ tient tout de même compte des compensations versées dans le passé, lorsque le prix de vente était supérieur au coût de production.

De plus, l'arrimage entre l'Agri-investissement et l'ASRA est toujours maintenu, le prix

stabilisé sera alors de nouveau ajusté pour l'année prochaine. Compte tenu du mode de calcul pour passer du revenu stabilisé au revenu stabilisé ajusté, il va falloir encore quelques années pour que l'ASRA se déclenche.

Stéphane Danré, agr.
Conseiller en gestion



Marie-Laure Marcotte

Utilisation du gypse pour réduire la pourriture apicale dans les tomates

La pourriture apicale est un désordre physiologique qui engendre beaucoup de déclassement dans les tomates. Ce désordre est causé lorsque le calcium ne se rend pas jusqu'à l'apex du fruit. Lorsque les fruits sont en croissance, la demande en calcium est très grande. Comme le calcium est un élément peu mobile, il a donc de la difficulté à se rendre jusqu'aux tissus en formation. Le calcium aidant les cellules à se tenir ensemble, une carence cause donc une nécrose de l'apex des tomates. De plus, ces nécroses font des portes d'entrées pour différents pathogènes. Habituellement, du calcium est ajouté dans l'eau d'irrigation pour pallier ce problème. Cependant, cela n'empêche pas certains fruits d'avoir de la pourriture apicale.

L'objectif de ce projet était de voir si l'incorporation de gypse au sol avant la plantation des tomates pouvait aider à réduire la pourriture apicale. Le gypse est connu pour apporter beaucoup de calcium tout en ne modifiant pas le pH. Le gypse de Recycle-Gypse à St-Rémi a été utilisé pour cet essai, car il est accepté en agriculture biologique.

L'essai comportait trois traitements répétés trois fois sur un rang de tomates de la variété New Girl. Les trois traitements étaient les suivants: un témoin (T1) qui n'a pas reçu de gypse, une dose (D1) de gypse de

parcelles	T1 (R1)	D1 (R1)	D2 (R1)	D2 (R2)	D1 (R2)	T1 (R2)	D1 (R3)	T1 (R3)	D2 (R3)	parcelles
-----------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------

2t/ha et une dose (D2) de gypse de 4t/ha. Les traitements étaient répétés trois fois pour un total de 9 parcelles.

Seules les tomates des trois plants au milieu de chaque parcelle étaient utilisées pour la prise de données. Juste avant que le producteur fasse sa récolte, les tomates des parcelles étaient récoltées et étaient classées selon trois catégories : belles, dégâts de pourriture apicale et autres dégâts. Les tomates étaient comptées et pesées selon chaque catégorie. Le tableau I montre le pourcentage de pourriture apicale. On remarque que le taux est très faible. En tout, trois tomates avaient des dégâts et ce n'était pas dans les parcelles témoins.

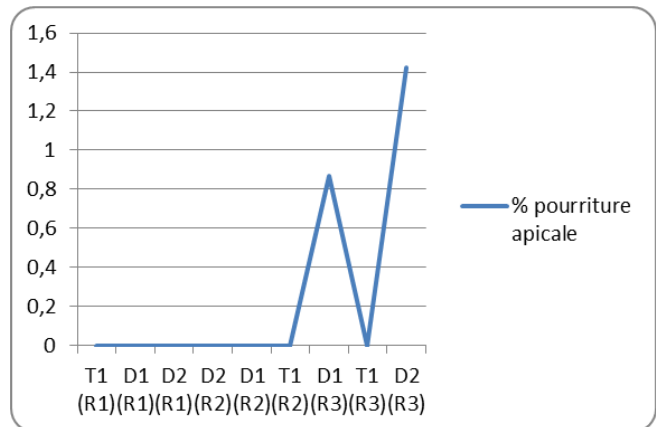


Tableau I : Pourcentage pourriture apicale

L'autre tableau montre le pourcentage de fruits vendables. Les causes de déclassement étaient en grande majorité dues aux dégâts de punaise.

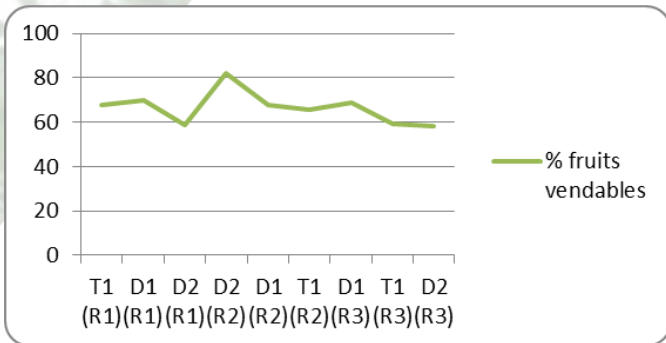


Tableau 2 : Pourcentage de fruits vendables

En conclusion, on ne peut malheureusement pas dire que le gypse a aidé à réduire la pourriture apicale, car il n'y en a tout simplement pas eu. Peut-être que la variété n'était pas assez sensible à la pourriture apicale. Il pourrait être intéressant de refaire l'essai sur des tomates très sensibles, comme la tomate italienne, et d'avoir des parcelles qui n'ont pas d'ajout de calcium dans l'eau d'irrigation.

Ce projet a été réalisé grâce au Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (PADAAR) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Marie-Laure Marcotte, agr.
Conseillère en agroenvironnement

Quelques conseils pour vos achats de semences pour la saison 2015 :

- ⇒ Privilégiez les cultivars les plus résistants aux maladies;
- ⇒ Favorisez les hybrides de tomates indéterminés pour les cultures en abris non chauffés (tunnels);
- ⇒ Essayez des nouveaux produits! Des concombres au citron, du soya Edamame, des légumes orientaux, des okras;
- ⇒ Planifiez des bandes fleuries pour attirer les pollinisateurs, les prédateurs, les parasitoïdes;
- ⇒ Planifiez vos engrais verts ; 1) en intercalaire dans votre maïs, vos tomates, vos pommes de terre, vos courges; 2) à la dérobée après vos récoltes de concombres, courgettes, laitue.

Quelques idées ?

En intercalaire :

Ray-grass italien : 15 kg/ha
Trèfle blanc : 10 kg/ha
Lentilles : 40 kg/ha

Après vos récoltes :

Sarrasin : 60 kg/ha
Pois fourrager : 20 kg/ha
Avoine : 90 kg/ha
Vesce commune : 60 kg/ha

Et, pour ceux qui ont des problèmes de cécidomyie, évitez de semer des crucifères (moutarde, radis, canola) comme engrais verts.



Isabelle Éthier

Au cours de cette année 2014, j'ai eu la chance d'échanger avec plusieurs d'entre vous dans des circonstances où l'on souhaite, entre autres, améliorer le climat de travail. Lorsque mon intervention se termine, je suis souvent émue par les sentiments témoignés malgré les événements pas toujours faciles à vivre. Le cheminement passe par l'acceptation du fait que nous ne sommes pas parfaits, nos proches non plus. Voilà où la notion de pardon prend toute sa valeur.

Sujet délicat s'il en est un, c'est parfois par le pardon qu'on arrive à ouvrir quelques fenêtres pour atténuer l'air vicié. Pourquoi ne pas tenter de vivre l'expérience pour l'année qui s'annonce?

Bonne année 2015!

Isabelle Éthier, agr.
Conseillère en relations humaines et transfert

UN CADEAU POUR SOI !!!

Il arrive qu'avec la meilleure intention du monde on fasse des erreurs, erreurs qui humilient, paroles emportées qui blessent, décisions irréfléchies qui provoquent des situations critiques, des regrets. On est conscient de ses bévues; on voudrait bien les effacer, mais en vain. On les ressasse, on les revit, les amplifie par le pouvoir de l'imagination. Le mal est consigné. Rien à faire sinon **se pardonner**; se gratifier de ce pouvoir de guérison qu'est le pardon. Un peu d'humilité, de tendresse envers soi-même et voilà, le miracle s'accomplit et c'est ça la libération.

Puisqu'on parle de pardon, c'est qu'il y a eu offense. **Qui n'a pas blessé? Qui n'a pas été blessé?** Un ressentiment met le cœur de l'offensé à l'envers : il est obsédé, même l'idée de vengeance prend racine et vrille le cœur. Souvent, l'offenseur ignore avoir blessé tout comme il peut le faire de façon intentionnelle. Des agissements sournois, des paroles blessantes entretiennent le conflit. C'est une lutte à finir. Ça devient une obsession. C'est à qui aura le dernier mot. Il y a une solution... **Elle est dans le**

pardon. Pardon veut dire **donner par-dessus**, par-dessus l'offense. Comment? Tenter une démarche, oser engager une parole, un regard, une attention, une excuse... peut-être. Il faut mettre fin à ce conflit destructeur pour se libérer. **Le faire pour soi avant tout.** Ouf! Quel soulagement! Même s'il n'est pas reçu par l'offenseur. Le geste est posé et portera fruit en son temps. C'est une libération qui jaillit, guérit et libère par le dedans.

Soit que tu aies été bénéficiaire du pardon ou que tu l'aies toi-même prodigué, dans les deux cas, tu t'es offert un cadeau d'une valeur inestimable. Chacun a sans doute fait cette expérience du pardon un jour ou l'autre dans sa vie.

Si non, c'est encore le temps de tenter l'expérience. Elle en vaut le coup!

C'est un cadeau à s'offrir pendant qu'il est encore temps.

Un texte de Lucie Gaudreault

BANQUE DE TERRES.CA

Des paysages aux paysans



Cultiver nos paysages tout en aidant la relève agricole

Acheter une terre pour démarrer en agriculture est aujourd'hui de plus en plus difficile. Pour favoriser l'accès aux terres à la relève et maintenir le dynamisme agricole de sa région, la MRC de Brome-Missisquoi a initié au printemps 2012 le projet *Banque de terres agricoles*. Depuis, les MRC d'Argenteuil et du Val Saint-François se sont également jointes au projet.

Les propriétaires de terres agricoles et d'espaces à valoriser sont invités à rendre ces espaces disponibles pour la relève selon des ententes conviviales (prêt, location, option d'achat, coentreprise, transfert). L'équipe de la *Banque de terres* accompagne les participants dans le processus de jumelage en plus de rendre disponible sur le Web une liste de propriétés favorables à soutenir la cause de la relève agricole. Un service d'aide à la rédaction d'une entente est également offert pour aider les participants à déterminer le prix, la durée et les investissements nécessaires à la réalisation de leur projet agricole.

En septembre 2014, un 13^e jumelage a été conclu grâce au projet *Banque de terres*. Plus de 70 terres sont actuellement disponibles parmi l'ensemble des MRC participantes, que ce soit pour des productions végétales, animales ou des cultures émergentes telles que les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). Il y a également beaucoup de potentiel pour les grandes cultures biologiques (ex : chanvre industriel, asclépiade, blés anciens) sur des superficies allant de 10 à 50 acres.

Si vous êtes propriétaire d'une terre agricole ou d'un espace à valoriser, ou si vous êtes aspirant-agriculteur et que vous détenez un plan d'affaires pour votre projet d'entreprise, contactez-nous!

www.banquedeterres.ca

Leslie Carbonneau - Coordonnatrice MRC Brome-Missisquoi
Lundi au mercredi 9h à 18h
450-531-3177
lcarbonneau@banquedeterres.ca

Tournée Grandes Cultures

Brima et Grainwiz ont organisé une Tournée Grandes Cultures dans le sud du Québec dans la semaine du 1^{er} septembre. Mardi, mercredi et jeudi, trois équipes ont pris des échantillons de maïs-grain (2 épis par champ) et de soya (1 plant par champ) avec des comptes de population pour estimer les rendements à venir. Ayant participé aux tournées dans le Midwest américain (Cornbelt), Daniel Brière et Jean-Philippe Boucher ont décidé de répéter l'expérience ici, au Québec.

Nous avons assisté à la journée *Producteurs* où il y avait des ateliers en matinée et la présentation des résultats en après-midi. Les résultats prévoient des rendements pour le maïs-grain de 11,5t/Ha, basés sur 2 épis par champ et 5 prises de population par champ. Les équipes en charge de l'échantillonnage n'ont pas été en mesure de donner des résultats pour le soya, mais elles ont compté le nombre de plants sur 3 pieds par 3 pieds et compté le nombre de gousses sur 1 plant. Elles avaient toutes des trajets à suivre et, aux 8 km, elles prenaient le premier champ de maïs-grain qui avait un vis-à-vis en soya et échantillonnaient ces deux champs-là, et ainsi de suite...

Moe Agostino, consultant en marchés à terme et commerce des grains, a présenté ses prédictions des marchés pour la prochaine récolte.

Entre 450 et 500 personnes ont participé à la journée. Belle visibilité pour les clubs-conseils et, à plusieurs reprises, il a été fait mention de l'apport des équipes de professionnels qui ont participé à la cueillette des échantillons.

Michelle Breton, agr.
Conseillère en agroenvironnement
Et
Johanne van Rossum, agr.
Ire vice-présidente de Groupe ProConseil



Démonstration d'un épandeur KUHN

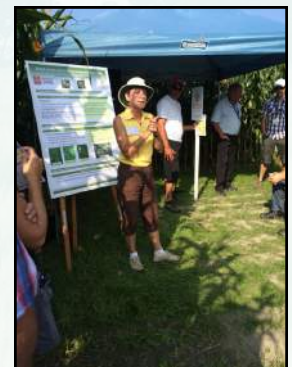
Certaines des présentations :



Daniel Brière sur les engrais liquides et le placement des démarreurs dans le maïs. L'engrais devrait être moins creux que le 5 cm (2 pouces) sous la semence.



M. Blanchette, de la ferme hôte, sur ses essais à la ferme, avec une emphase sur l'adaptation des populations selon le potentiel de rendement (présentation très intéressante!).



Anne Vanasse sur les intercalaires dans le maïs-grain et l'apport d'azote provenant des engrais verts après les céréales.

Divertissements

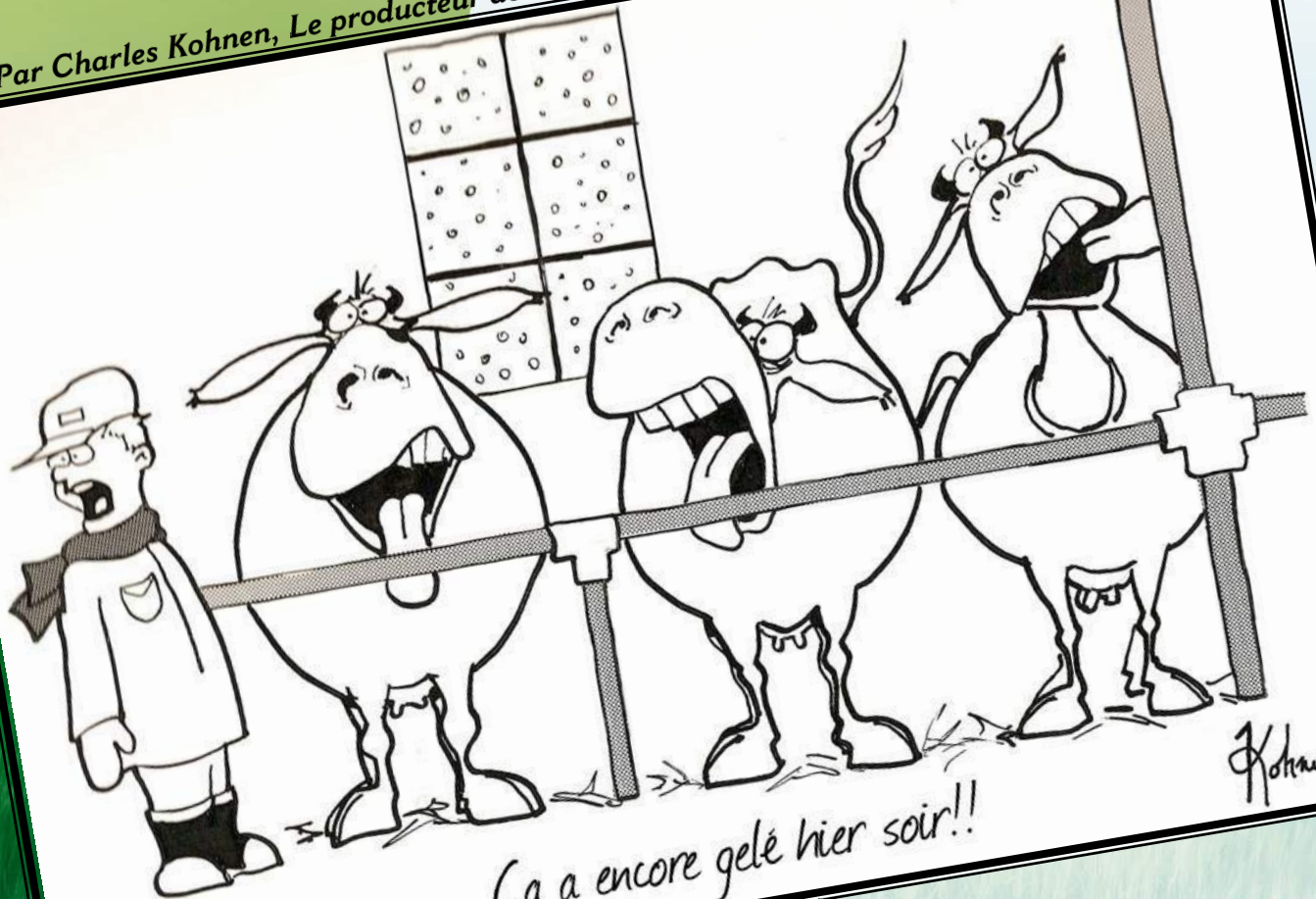
Dictionnaire de tous les jours:

Différences: Source de la plupart des différents.

SUDOKU

				8		1		7
		2	1	4		5	6	
			6	7	5			2
	8				1		9	
		3	5	9	7	2		
	5		4				7	
4			8	5	9			
	2	8		1	6	3		
5		6		3				

Par Charles Kohnen, Le producteur de lait québécois



Ça a encore gelé hier soir!!

Kohnen